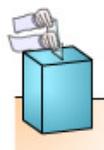


L'UDG : L'UNION DES GENS DE BON SENS



Elections Présidentielles 2012



Mardi 28 Septembre 2010



[Imprimer](#)

La 3^{ème} voie pour 2012 : celle du bon sens tout simplement...

2012 : Oui, une autre France est possible

2012 : Ensemble, osons la France du bon sens

Alain Mourguy candidat à l'élection présidentielle 2012:

Retraites : une piste de réflexion

Retraites : équité ou pas ?

Question : l'âge de la retraite est-il en soi un dogme ?

Réponse : non, mais à condition que cela soit pensé, réfléchi et équitable. En réalité, il faut revoir comment doit être fait le calcul du départ à la retraite.

Après étude, une fourchette raisonnable serait selon nous entre 55 et 64 ans. Le principal (mais non exclusif) critère doit venir de la pénibilité du travail accompli dans la carrière du salarié. Question de bon sens.

Comme autre critère important, les trimestres de cotisations mais ce critère n'est plus satisfaisant. Exemple de manque de bon sens : Un jeune qui ne trouve pas de travail rentrant dans la vie active à 24ans, et qui va faire un travail très pénible toute sa vie n'aura que 120 trimestres cotisés arrivé à l'âge de 64ans ! Comment fera-t-il pour avoir 160 trimestres et plus ?

Il faut donc repenser tout cela et cela ne se prépare pas en quelques semaines à la hâte...

Une piste équitable :

L'âge de départ légal à la retraite pour chaque citoyen devra être calculé selon le principal critère de la pénibilité, calculée selon chaque emploi.

Quand nous prenons des assurances-vie etc, tout est calculé selon une moyenne d'espérance de vie, on n'aime pas cela mais c'est un fait. Chaque catégorie, chaque emploi en France a des statistiques de ce genre. Il nous faut calquer la pénibilité du travail par rapport à cet indice de la durée moyenne de vie selon le travail-emploi accompli.

Pour un salarié ayant eu plusieurs sortes d'emplois, on fera le ratio : nombre d'années de chaque emploi / pénibilité spécifique de chaque emploi etc;

Une fois mis en place la grille de ce système de ratio, le calcul sera facile et rapide. Un salarié ayant effectué toute sa carrière en travaux-emplois très pénibles partira à 54ans à taux plein. Le salarié dont la moyenne de vie est parmi la plus longue partira alors à 64ans.

Mais afin que cela reste libre chaque salarié, qui normalement suite à ce calcul, ne pourrait pas partir en retraite avant 61ans, pourra partir à partir de 55 ans mais avec évidemment un abattement par rapport au calcul précédent.

Pour les citoyens au chômage, on prendra en compte à la fois ses divers emplois et sa période d'inactivité donc non-pénible en théorie sauf cas spécifiques éventuellement.

C'est une façon équitable de sauver les retraites.

Par contre on va s'apercevoir de certaines choses troublantes...

Par exemple la propagande du gouvernement est de nous dire : tous nos voisins partent à 65ans etc c'est vrai mais chez eux par ex la gendarmerie, l'armée etc ne partent pas à 45 ans comme chez nous en retraite !

Nous avons des centaines de milliers de cas divers de ce style dans notre pays, pas chez nos voisins.

Et un député, un sénateur, etc. semblent en bonne forme selon le calcul de moyenne de vie jusqu'à un âge très avancé, car quand il n'est plus député ou sénateur ou autre... pas un seul n'a fini SDF... alors que fait-on ? 65Ans ou + pour eux : réponse : non, 65ans aussi pour eux, sinon nous ferions comme eux de l'injustice sociale.

Mais stop à leurs régimes de retraites qui « pompent » les deniers du contribuable.

Pour cela, nous demandons d'ailleurs un vrai statut de l' élu.

Ceci est une piste de réflexion, et absolument pas une « vérité » absolue, son but est de nous faire réfléchir aux pistes mais de toute façon il faut s'approcher de l'adéquation :

âge de départ à la retraite en rapport avec la pénibilité du (des) travail(aux) et fonctions occupées par le citoyen car mieux vaut être riche et ne rien faire (si ce n'est toucher les dividendes du cac40) que salarié dans une usine à la chaîne de nuit.

Heureusement entre les 2 il y a des millions de citoyens.

Il nous faut à la fois conjuguer : justice, équité, et niveau de vie...

Avec cette piste la retraite de chaque citoyen est vraiment individualisée suivant son parcours.

Ce n'est pas parfait mais la réflexion peut amener à améliorer cette piste...

Pour voir les autres pistes de réflexion, mais aussi nos propositions pour le social, les logements... cliquez ici : [Proposition 20\) 2012 : SOCIAL - RETRAITES - LOGEMENTS / EXPULSIONS...](#)

[Programme 2012](#)

[La Biographie
d'Alain MOURGUY](#)

[Mes citations](#)

[La démocratie ...
C'est quoi ?](#)

[Abolition des
Privilèges !](#)

Alain MOURGUY, Président de l'UDG

Alain Mourguy candidat à l'élection présidentielle 201:

UDG : L'union des gens de bon sens

**UDG Elections présidentielles 2012 UDG Elections présidentielles
2012 UDG**